



SYNTHÈSE DU BUREAU DE L'UNÉDIC

11 juillet 2023

ACTUALITÉS

Un nouveau projet de convention avec les caisses sociales de Monaco

Les membres du Bureau sont informés du projet des caisses sociales de Monaco de créer une 5ème caisse pour la gestion du régime de retraite complémentaire. Cette caisse sera officiellement créée le 1er janvier 2024. La principauté souhaiterait se rapprocher de l'Unédic afin de mettre en place un conventionnement équivalent à celui qui existe entre l'Unédic et l'Agirc-Arrco. Ces travaux pourront débuter prochainement.

Participation de l'Unédic à un webinaire sur la réforme de l'indemnisation pour perte d'emploi (IPE) au Maroc

L'Unédic a été sollicitée par l'organisation internationale du Travail (OIT) pour présenter l'étude sur l'Assurance chômage en Europe aux différents ministères marocains, et partenaires sociaux représentatifs au niveau national du Maroc. Cette présentation aura lieu mercredi 12 juillet.

Dans le prolongement de la loi cadre sur la généralisation de la protection sociale adoptée par le parlement marocain en 2021, le gouvernement Marocain envisage de revoir complémentent l'organisation et l'intervention de l'IPE (indemnité pour perte d'emploi – équivalent de notre assurance chômage). Lors des premiers échanges, le Bureau international du Travail (BIT) a partagé l'étude de l'Unédic sur l'Assurance chômage en Europe qui a suscité un vif intérêt parmi les partenaires marocains. C'est dans ce cadre que les équipes de l'Unédic sont sollicitées pour un échange questions/réponses et pour apporter de nouveaux éléments concernant l'indemnisation des travailleurs non-salariés en Europe.

SUIVI

Suivi de la feuille de route de l'Unédic pour 2023

En janvier 2023, le Bureau a validé la feuille de route annuelle de l'Unédic qui s'organise autour de trois grandes missions :

- accompagner dans l'aide à la décision et conseiller les partenaires sociaux sur les grandes évolutions à venir ;
- assurer une gestion et un pilotage efficaces du régime ;
- assurer la coordination entre les différentes parties prenantes de l'Assurance chômage afin de garantir la performance du régime et de sécuriser la place de l'Unédic au sein du service public de l'emploi.

Un point trimestriel a permis aux membres du Bureau d'être informés de l'avancée des travaux. Depuis le mois d'avril, le programme de travail a maintenu son rythme. Plusieurs webinaires ont été organisés à destination des administrateurs, notamment sur le Bonus-Malus et l'articulation entre assurance chômage et minima sociaux. De nouvelles études ont aussi été publiées parmi lesquelles on peut citer l'analyse sur les abandons de poste, celle sur le maintien des seniors à l'Assurance chômage ou encore celle sur les cotisants à l'Assurance chômage.

Suivi du plan d'actions pour répondre aux recommandations de l'audit de fin de mandat 2020-2021 et aux dispositifs de l'accord national interprofessionnel du 14 avril 2022

En septembre 2022, le Bureau a voté le plan d'actions de l'Unédic pour répondre aux recommandations de l'audit de fin de mandat 2020-2021 et aux dispositifs de l'accord national interprofessionnel du 14 avril 2022.

Un point trimestriel a permis aux membres du Bureau d'être informés de l'avancée des travaux. Au dernier trimestre, les travaux entamés pour intégrer une fonction déontologie ont été finalisés. La mise en place d'une commission d'éthique et de déontologie et la charte de déontologie des mandataires de l'Unédic ont été votées par lors du dernier Conseil d'administration. Par ailleurs, dans une optique de partage de stratégies d'études avec d'autres partenaires, des travaux ont été lancés avec l'Agirc Arrco, la Dares et BPI France.

Note de suivi conjoncturel

La note de suivi conjoncturel présentée aux membres du Bureau montre que l'économie enregistre de nouveau une croissance positive, mais lente, avec +0,2 % au premier trimestre 2023. L'inflation donne des signes de ralentissement et décroche du plateau à 6 % autour duquel elle était installée depuis juin 2022.

Malgré l'atonie de la croissance, les créations nettes d'emploi continuent de progresser : +87 000 au premier trimestre 2023 (contre +42 000 initialement estimées par l'Insee et après +44 000 au quatrième trimestre 2022).

Dans ce contexte, les différents indicateurs du chômage se stabilisent. Le taux de chômage demeure à 7,1 % au premier trimestre 2023 comme au quatrième trimestre 2022.

Situation financière de l'Unédic

En mai 2023, la situation de trésorerie de l'Unédic s'est améliorée de 219M€.

L'encours de dette court terme et les placements de l'Unédic ont respectivement diminué en juin de 1,35 Md€ et 1,13 Md€. Le niveau de trésorerie de l'Unédic s'est établi à 3,57 Md€ fin juin.